



Conditions à remplir pour la récompense de Président 100% de District Léo

La récompense de Président 100% de District Léo pourra être décernée par le gouverneur du district et le président de la commission Léo de district et présenté lorsque les critères indiqués ci-dessous auront été remplis. Chaque année, un exemplaire des critères à remplir et un Certificat de récompense sont adressés au président de la commission Léo de district.

1. Le président de district Léo et le conseil de district Léo doivent respecter la Constitution Type de District Léo et les règlements du Conseil d'Administration International et éviter toute action qui encouragerait l'emploi non autorisé du nom, de la bonne volonté, de l'emblème et des autres insignes de l'Association.
 2. Le président de district Léo, en collaboration avec le Président de la commission Léo de District, aura organisé un programme ou séminaire de formation des responsables pour les officiels de Léo club dans le district.
 3. Les noms des nouveaux présidents de tous les Léo clubs du district devront avoir été communiqués au Services des Programmes pour la Jeunesse au siège international avant le 15 mai.
 4. Le président de district Léo devra avoir fait la promotion d'au moins une oeuvre sociale de grande envergure ou d'une collecte de fonds auxquelles auront participé la majorité des Léos clubs du district.
 5. Le Congrès de district Léo, conformément à la Constitution Type de District Léo, devra avoir lieu et les dates communiquées au Services des Programmes de Jeunesse au siège international. De même, un compte rendu de toutes les autres réunions Léo au niveau du district doit être rédigé.
 6. Le président du district Léo aura accompli l'un des deux buts suivants:
 - a. Une augmentation nette de l'effectif Léo du district Léo
- OU -
- b. Une augmentation nette d'au moins un Léo club dans le district.